

**Assurance R.C.P.**

GROUPAMA

Caisse régionale d'assurances Mutuelles Agricoles Paris Val-de-Loire

161 avenue Paul Vaillant Couturier

94258 Gentilly Cedex

Garantie financière:

GROUPAMA

Assurance-crédit & Caution

132 rue des Trois Fontanot

92000 Nanterre



Grand Est

Woustviller le, 26 février 2020

NOTICE D'INFORMATION

LES PYRENEES CATALANES – 20 au 27 juin 2020

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de l'Association « Namasté », inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2020 avec assurance IRA.

Nombre de participants maximum : 42 – minimum : 16

Date : du 20 au 27 juin 2020 - Déplacements : covoiturage – 8 jours, 7 nuits.

PROGRAMME

Pour les randonneurs : 5 jours de randonnée en moyenne montagne en étoile. 5 à 7 heures de marche journalière. Portage affaires de la journée. Déplacement en covoiturage ou en bus de ligne. Journée complète à Andorre pour le groupe.

Pour les excursionnistes, déplacement en covoiturage et visites.

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans le village de vacances « Chalet Ma Néou » à LES ANGLES, en chambre double, pension complète avec boissons. Le village de vacances est doté d'une piscine intérieure chauffée.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 600 € par personne, en pension complète.

Supplément pour chambre individuelle : 140 € pour le séjour.

Ce prix comprend :

La pension complète, du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du 8^e jour, avec boissons aux repas.

L'accompagnement des randonnées et les visites pour les excursionnistes.

Les taxes de séjour. L'assurance-annulation.

Ne sont pas compris :

Les dépenses personnelles. Les boissons hors pension à Les Angles. D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ». Les déjeuners ou casse-croûte sur autoroute.

La licence-cotisation « FFR-Namasté » obligatoire.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises à partir de ce jour et jusqu'au 15 mars 2020. Un premier chèque de 300 € sera encaissé le 31 mars, un deuxième chèque de 300 € pour le 30 avril 2020. Dans la limite des possibilités. Tous les règlements se font à l'ordre de l'Association « Namasté ».

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance : Woustviller-Les Angles : 1030 km.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Annulation faite après le 30 avril 2020 : la totalité du montant du séjour sera due à l'association.

FORMALITES

Carte d'identité en cours de validité.

RECOMMANDATIONS

Pour les randonnées, il suffit d'être bien entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à la veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, trousse de secours personnelle ...

Possibles modifications des étapes quant à dame météo.

La Responsable

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges – 75013 Paris N° IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.